



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cahier Pratique « Bâtir l'École »

DÉVELOPPER LES ARTS ET LA CULTURE DANS LES ESPACES SCOLAIRES



MATERNELLE
ÉLÉMENTAIRE
COLLÈGE
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
LYCÉE PROFESSIONNEL

INTRODUCTION

Chaque jour en France, plus de **treize millions de personnes fréquentent une école, un collège ou un lycée** : 63 000 lieux sont consacrés aux enseignements ainsi qu'au partage des valeurs républicaines. **L'établissement scolaire construit un espace commun d'apprentissage**. L'éducation et l'accès de chacun aux savoirs sont des ambitions partagées du ministère chargé de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales. Depuis le début du XXI^e siècle, les enjeux de l'École ont fortement évolué notamment avec l'évolution des pratiques pédagogiques, la transition écologique, les préoccupations de santé, d'hygiène, de sécurité, et la volonté d'inclusion. Les espaces scolaires accompagnent ces mutations.

« Bâtir l'École » est un guide de conception et d'aménagement des bâtiments scolaires intégrant ces évolutions, des bâtiments qui garantissent les meilleures conditions de réussite et de bien-être, propices à l'apprentissage et à l'enseignement.

Les Cahiers pratiques viennent compléter les Guides par niveau qui rassemblent des fiches espace, des notices techniques, le livret territoire et des livrets de conduite de projet.

Ils s'adressent prioritairement aux personnels de l'Éducation Nationale, sans être exclusifs de ce public. Les agents des collectivités territoriales peuvent aussi s'en inspirer.

Ils ont pour vocation d'accompagner les acteurs sur ce thème, en situant les possibilités de déploiement des actions dans les espaces scolaires, mais sans interférer avec leur projet pédagogique. Ils présentent également un corpus de solutions à travers des fiches actions, ces dernières ne pouvant prétendre à l'exhaustivité.

Le Cahier pratique « Développer les arts et la culture à l'École » présente les potentialités de conception et d'aménagement des espaces scolaires au prisme de la culture et des arts, dans le cadre d'une éducation artistique et culturelle qui privilégie l'éducation à l'art et par l'art. Au-delà des cadres pédagogiques formels de l'éducation artistique, enseignements dédiés encadrés par des programmes et éducation culturelle et artistique (EAC) inscrite dans la loi, il envisage le développement des pratiques artistiques et culturelles autonomes des élèves dans un cadre scolaire.

1. DÉVELOPPER LES ARTS ET LA CULTURE À L'ÉCOLE : LES OBJECTIFS

Découverte du monde



- Proposer l'accès à l'art et à la culture dans les espaces scolaires permet à l'élève d'observer et de comprendre le monde différemment. La découverte et la compréhension d'une œuvre ou d'un contenu culturel implique un nouveau cheminement de pensée pour l'élève et enrichit sa perception sensible et intellectuelle du monde. L'art, en tant que support mémoriel, permet également aux élèves de comprendre l'Histoire et la culture dans lesquelles ils évoluent.

Expression personnelle



- Les arts et la culture constituent un chemin d'accès privilégié à l'expression et à la construction de l'esprit critique. Pratiquer une activité culturelle et artistique dans un lieu de l'école ou de l'établissement qu'il y soit dédié ou non, est une incitation à l'expression personnelle, une source de motivation, de découverte, de plaisir qui fait appel à l'affectif en puisant dans l'éventail et la variété des émotions et moyens d'expression existants.

Rencontre d'autrui



- L'éducation artistique et culturelle au contact de professionnels dans des lieux adaptés donne une profondeur à la rencontre entre élèves et œuvres d'art. Cette double rencontre développe la sensibilité, aiguise la capacité d'analyse critique, et la personnalité des élèves. Sur la base de leurs appétences et de leurs goûts, les élèves peuvent ensuite se rencontrer autour de projets et s'associer entre pairs sur des terrains créatifs inédits.

Appropriation de son environnement



- La découverte et la pratique des arts et de la science en milieu scolaire est l'occasion pour l'élève de s'approprier différemment son environnement et d'ouvrir son regard à d'autres subjectivités, d'y mêler sa propre réalité quotidienne. L'appropriation des espaces scolaires constitue un des vecteurs du développement de la créativité de l'élève qui devient acteur de son environnement. C'est aussi un puissant levier d'éducation active et citoyenne à la mémoire historique, à l'architecture et à leurs usages collectifs.

L'exigence d'égalité territoriale portée à l'échelle nationale

« L'éducation artistique et culturelle participe à la construction de l'individu qui ne repose pas seulement sur des savoirs, mais également sur l'être sensible »⁽¹⁾

La généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC) est aujourd'hui un objectif partagé par l'Etat et les collectivités territoriales. Cela se traduit par un grand nombre de dispositifs destinés aux jeunes, notamment en milieu scolaire. La création d'un parcours artistique et culturel cohérent pour tous les élèves a vocation à développer leurs connaissances, leurs pratiques et généraliser la fréquentation des lieux d'art et de culture sur l'ensemble des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

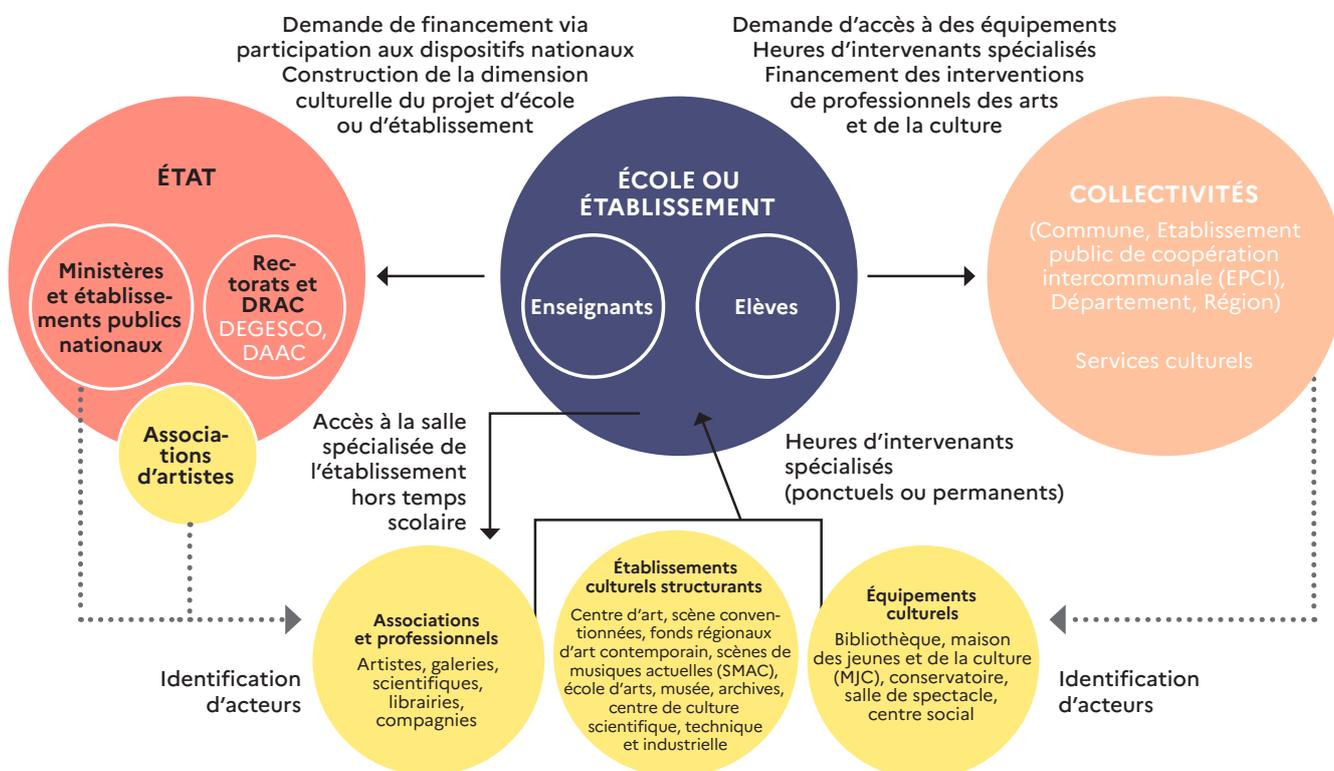
Développer les arts et la culture à l'école durant et en dehors des temps scolaires s'inscrit dans la lignée de la valeur républicaine d'égalité. Les actions et projets d'EAC visent à combler différentes formes d'inégalités constatées, qu'elles soient liées au milieu social ou à la nature du territoire habité, par exemple. Trois priorités ont ainsi été inscrites et développées tout au long de la vie de l'élève : le développement de la pratique musicale, de la lecture et du livre et du théâtre.

1* LIOT Françoise (2016), Rapport de synthèse de la 1^{ère} Université de l'Éducation Artistique et Culturelle, 25 et 26 septembre 2014, La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

2. MOBILISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Associer les acteurs

Pour développer un projet éducatif sur les pratiques artistiques et culturelles, les établissements scolaires peuvent s'appuyer sur un riche réseau d'acteurs, tant au niveau local que national.



UN EXEMPLE DE PARTENARIAT AVEC UNE SCÈNE CONVENTIONNÉE : LE PROJET DEMOS DE LA PHILHARMONIE DE PARIS

Demos est un dispositif de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Associé à la Philharmonie de Paris, le dispositif déploie ses orchestres dans cinq régions hors Île-de-France. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas d'un accès facile à cette pratique pour des raisons économiques, sociales ou géographiques. Le projet s'adresse à **des enfants de 7 à 12 ans habitant dans des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) ou dans des zones de revitalisation rurale (ZRR)** éloignées des lieux de pratique.

Chaque enfant se voit confier un instrument de musique pendant 3 ans. Il suit 3 à 4 heures d'ateliers hebdomadaires dans une structure sociale ou socioculturelle de proximité. Encadrés par deux intervenants artistiques (musiciens, chefs de chœur, danseurs) et un professionnel du champ social, ces ateliers se font en groupe d'une quinzaine d'enfants, qui apprennent la musique par familles d'instruments. Environ une fois par mois, les enfants répètent en **orchestre complet** sous la direction d'un chef d'orchestre. Pendant certaines vacances scolaires, ils se retrouvent également en **stage**. Chaque année, **un grand concert** est organisé dans **un lieu emblématique du territoire** où est implanté l'orchestre. À l'issue des 3 ans, les enfants peuvent bénéficier d'un accompagnement vers le conservatoire ou l'école de musique de leurs territoires. Ils conservent alors leurs instruments de musique. Ils peuvent aussi parfois intégrer un orchestre Demos de niveau avancé.

Au niveau local :

Les équipes éducatives peuvent en premier lieu se tourner vers les **collectivités** (commune, département, région) pour la **mise à disposition d'équipements** lors du temps scolaire pour répondre aux besoins des programmes. Les collectivités peuvent parfois proposer **l'intervention d'éducateurs spécialisés dans le champ artistique ou culturel** qu'ils soient rattachés à la collectivité elle-même ou à des associations locales. Les directions de la Culture des collectivités sont ainsi parmi les interlocuteurs idoines pour identifier les associations qui pourront le mieux répondre aux attentes et besoins de l'école ou de l'établissement dans le cadre de son projet.

En sus, il existe **une constellation d'acteurs publics et privés** aux rayonnements variés, aux statuts diversifiés et financements croisés, avec lesquels il est possible de tisser des partenariats. Avec des angles d'approche différents, ces acteurs représentent des précieuses ressources dans le cadre de l'élaboration d'un projet artistique et culturel.

Aux niveaux régional et national :

De grands acteurs institutionnels mettent en place des dispositifs auxquels les écoles et établissements peuvent se rattacher : le **ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ)** et la mission Education artistique et culturelle (MEAC) de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), le **ministère de la culture** et les **Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)** pour des actions de promotion et de découverte culturelles diverses et variées, le **ministère des armées** pouvant accompagner les dispositifs comportant un volet mémoriel. Leur action est relayée au niveau académique par les **délégations académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC)**². Ces différentes institutions sont autant d'acteurs clés pour le développement de projets culturels et artistiques dans les établissements scolaires, leurs initiatives croisées ont pu donner naissance à des projets diversifiés. Ces projets peuvent solliciter, dans le second degré, les financements de la **part collective du Pass culture**.

Les équipes éducatives

Elles-mêmes sont à mobiliser autour de la formalisation d'un projet éducatif et pédagogique en favorisant la pluridisciplinarité. Les **enseignants**, en particulier ceux qui sont **concernés par les pratiques artistiques**, ainsi que les **élèves**, peuvent être sollicités lors de la définition d'actions visant le développement de la culture et des arts. **Les associations ou groupes constitués autour de pratiques artistiques partagées hors temps scolaire (chorale, troupe de danse, groupe de musique, ciné-club, etc.) peuvent aussi être mobilisés.**

DÉCOUVRIR L'ARCHITECTURE DE PROXIMITÉ

Au fil d'un parcours dans un quartier, qui peut être celui de l'école ou de l'établissement scolaire lui-même, les élèves sont amenés à **se repérer dans l'espace à différentes échelles** (bâtiment, abords, grand paysage), identifier les **différentes époques** de construction, **comprendre l'implantation d'un bâtiment** dans son environnement, les relations entre l'intérieur et l'extérieur, décrypter l'approche environnementale mise en œuvre, etc.

Des explications complémentaires peuvent être données sur **le processus de projet** en architecture, en ingénierie et en aménagement (métiers, commande, programme, conception, réalisation).

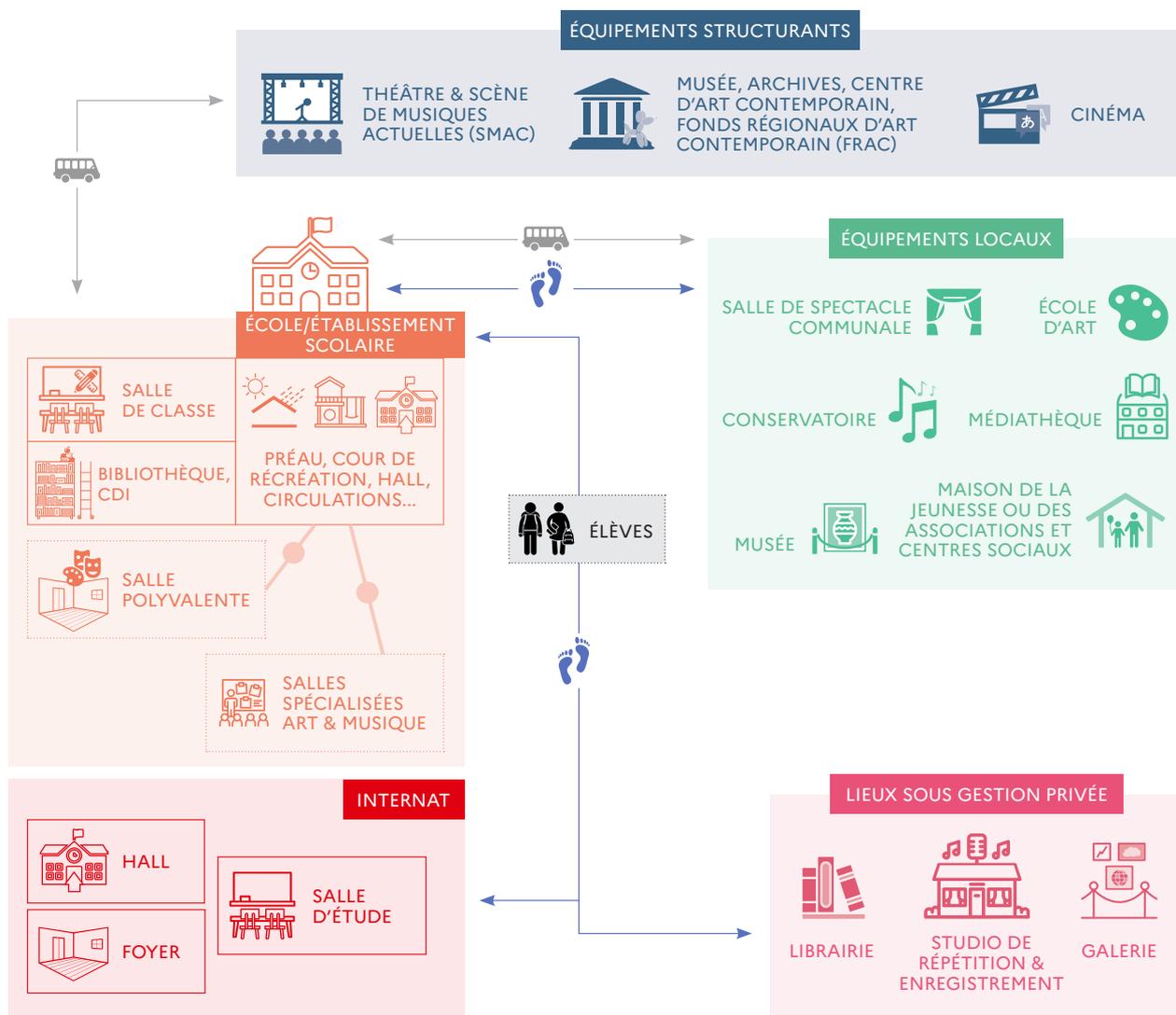
Les agents des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et des professionnels tels que des architectes, urbanistes, paysagistes ou des historiens de l'architecture peuvent être sollicités dans cette optique.

² Pour plus d'informations, consulter la page Eduscol : <https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>

Utiliser les équipements du territoire

Le territoire propose un ensemble de ressources pour le développement des pratiques artistiques et culturelles dans les écoles et les établissements. On recense à ce titre :

- **Une variété d'équipements culturels** de tous types lorsqu'ils ne sont pas présents dans les enceintes scolaires : **salles de danse, conservatoires écoles de musique, studios de répétition, ateliers spécialisés** pour les équipements les plus sollicités dans le cadre des programmes scolaires et d'activités régulières, par exemple pour les élèves en classes à horaires aménagés musique (CHAM), danse (CHAD) et théâtre (CHAT), mais aussi **bibliothèques, théâtres, cinémas, salles de spectacles, musées, archives, centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI)**, notamment à l'occasion de sorties scolaires. La pluralité des équipements, publics ou privés, conventionnés ou non, contribue à la diversification des projets pédagogiques d'éducation artistique et culturelle et à l'ancrage des écoles et établissements scolaires dans leur contexte territorial. A noter que la découverte de ces équipements apporte aux élèves une connaissance des lieux et les incite à y retourner hors des temps scolaires. Cela peut donc contribuer à développer la culture et la pratique artistique des élèves, qu'elle soit sous la forme de loisirs ponctuels ou de pratique régulière.
- **Les installations d'autres écoles ou établissements scolaires**, pour une pratique régulière ou lors d'événements inter-établissements.
- **L'environnement proche** peut également constituer un terrain d'apprentissage et de pratique sur le sujet du **patrimoine architectural et urbain**. Des visites commentées peuvent être organisées dans cet objectif, les élèves étant amenés à décrypter l'architecture d'un quartier, d'un monument historique, d'un lieu de mémoire (plaques, stèles) ou de la toponymie urbaine, etc.



CRÉER UNE « RÉSIDENCE MÉDICIS » POUR LES ÉLÈVES DU PREMIER DEGRÉ

Pour permettre aux élèves internes de mener des projets artistiques et culturels de qualité dans le cadre des « Résidences Médicis », les ressources culturelles du territoire sont mobilisées. Par exemple, un partenariat avec un **conservatoire** permet de proposer aux élèves une pratique artistique plus intensive. La **mobilisation d'artistes-intervenants** peut aussi être envisagée.

3. FAIRE DE L'ÉCOLE UN LIEU OUVERT À LA CULTURE

La mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) s'inscrit dans une volonté d'appréhender la découverte de l'art et de la culture comme un cheminement qui intègre l'ensemble des formes artistiques : de celles présentes dans l'environnement familial, à celles développées dans les écoles, établissements scolaires et équipements du territoire. Cet angle de lecture tisse des liens entre le scolaire, le domestique et le territoire, afin de faciliter l'accès à la culture. Les œuvres d'art acquises pour le bâtiment dans le cadre de l'obligation de 1% artistique constituent un premier accès à l'art.

Des espaces adaptés en réponse aux besoins des programmes

Au sein des écoles et établissements, plusieurs espaces sont prévus pour permettre l'acquisition des compétences artistiques figurant dans les programmes scolaires. Ces espaces doivent répondre à certains impératifs.

Dans le premier degré, c'est au travers de **la lecture et des arts plastiques que se développe le lien entre élèves, pratique et culture artistiques**. Sans nécessiter impérativement des espaces dédiés, le développement du goût des livres, de la lecture, des arts plastiques, de la musique peut prendre place dans **la salle de classe, dans les ateliers, au sein de la bibliothèque scolaire** ou dans un autre espace dédié à la lecture. L'éducation artistique et culturelle peut aussi s'étendre à des pratiques plus spécifiques. **L'initiation à la culture scientifique** grâce à des ateliers nécessitant du matériel et des espaces adaptés (manipulation d'instruments ou réalisation d'expériences de biologie ou de sciences physiques) en est exemple.

Dans le second degré, c'est notamment au travers de **l'éducation musicale, des arts plastiques et de l'histoire des arts et des actions éducatives transversales liées à la mémoire historique** que les élèves découvrent les champs artistiques et culturels. Ces enseignements dispensés a minima de la sixième à la troisième prennent place, pour certains, dans des salles spécifiques dans les collèges : salles de musique et d'arts plastiques pour les disciplines éponymes.

Au lycée, la possibilité pour les élèves de choisir leurs enseignements de spécialité ou optionnels en arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre, danse, arts du cirque) nécessite pour les établissements de proposer des **salles dédiées ou adaptées à la pra-**

tique des arts plastiques, à la projection, à la pratique musicale, théâtrale ou de spectacle vivant. Dans les lycées proposant les baccalauréats technologiques spécialisés « sciences et technologies du design et des arts appliqués » (STD2A) et « sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse », ces salles spécifiques pourront se convertir **en plateaux complets dédiés à la création**, qu'elle soit dans le domaine des arts visuels et numériques ou du spectacle vivant.

Dans le premier et le second degré, la création de classes à horaires aménagés qui proposent aux élèves volontaires et motivés un enseignement artistique renforcé (musique, danse, théâtre...) doit nécessairement être adossée à la disponibilité de locaux de pratique adaptés qui peuvent être situés en dehors de l'école ou de l'établissement scolaire.

En sus de leur occupation sur les temps scolaires et périscolaires pour les activités pédagogiques, les espaces de pratiques artistiques et culturelles peuvent servir de supports à des activités transdisciplinaires, à des projets construits par les élèves ou encore à des événements artistiques et culturels à l'échelle de l'école ou de l'établissement.

Les écoles et établissements scolaires peuvent aussi être des catalyseurs de la dynamique artistique locale en accueillant des usages créatifs et culturels destinés à des usagers extérieurs. En dehors des temps scolaires, les associations, artistes et artisans, habitants et riverains peuvent donc se rencontrer et se retrouver au sein des espaces scolaires, lorsque ceux-ci sont adaptés aux pratiques artistiques et de découverte culturelle. Ce prolongement de l'usage permet de connecter les sphères scolaire, périscolaire, extrascolaire, familiale et personnelle, afin d'assurer la pérennité des bienfaits de l'entrée en art de l'élève et de l'enfant.



Pour toutes les préconisations relatives à ces espaces spécifiques, se référer aux fiches espaces des guides Bâtir l'École, accessibles à l'adresse : <https://batiscolaire.education.gouv.fr>

Accueillir un cours de danse dans une salle polyvalente

À l'interface entre champs artistique et sportif, la danse gagne à se développer dans des lieux adaptés. Face au constat de l'impossibilité pour tous les établissements scolaires de disposer de salles de danse dédiées, il est possible de prévoir dans les salles polyvalentes des aménagements qui garantissent des conditions favorables à la pratique de la danse.

Pour ce faire, veiller à l'absence d'éléments porteurs (poteaux par exemple) au milieu de la salle, la compatibilité entre la hauteur sous plafond disponible et la hauteur libre, la mise à disposition de douches et vestiaires à proximité de cet espace. Enfin, des aménagements complémentaires sont bienvenus : installation d'un revêtement de sol de type parquet ou tapis de danse, pose d'une barre, présence d'un miroir occultable sur une des faces de la salle, sonorisation de l'espace, entre autres.

Des aménagements simples pour susciter les pratiques culturelles

L'École constitue un lien facilitateur vers l'ensemble des champs culturels. Les espaces scolaires peuvent constituer une passerelle entre l'élève et la découverte d'œuvres et de pratiques artistiques.

L'ouverture des écoles et établissements scolaires sur leur environnement artistique et culturel peut se traduire par **l'accueil d'associations, d'artistes, de projets locaux** ayant trait à un ou plusieurs champs artistiques et scientifiques. Au travers de **représentations** artistiques ponctuelles ou régulières, d'**ateliers** organisés par des intervenants extérieurs, de projets co-construits entre artistes et communauté éducative, l'École devient un relais d'initiatives, de pratiques et de créations artistiques. Ces activités, ateliers et représentations introduisent l'art et la culture au plus près des élèves en investissant les lieux qu'ils connaissent et fréquentent au quotidien.



Des aménagements simples au sein des établissements peuvent offrir aux élèves une pluralité de pratiques culturelles ou artistiques ou être vecteurs d'appropriation des lieux. Ces solutions sont décrites dans les pages suivantes.

Si des espaces dédiés sont nécessaires au développement de l'enseignement artistique et culturel, des interventions plus ponctuelles et liées au contexte de chaque école ou établissement peuvent favoriser la familiarisation des élèves aux pratiques créatives, à la culture et à l'art sous toutes ses formes.

* Source : Concertation publique 2021 «Bâtir l'école ensemble» Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

4. LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

0

Animé par une véritable passion musicale, Damien, enseignant, propose à Adèle, directrice du groupe scolaire, d'accueillir un artiste pour une résidence l'an prochain.

Salim, directeur du collège, est contacté par le Fonds Régional d'Art contemporain (FRAC) local dans le cadre du renouvellement de leur collection, pour organiser des visites guidées des salles d'exposition.

1

Identifier les attentes

Salim et Adèle décident de consulter la communauté éducative et le référent culture de l'établissement pour cibler les modalités d'organisation des deux événements. Ils prennent l'attache du service culture de la collectivité et la délégation académique à l'action culturelle (DAAC) pour avoir des idées et conseils quant aux acteurs à mobiliser.

2

Diagnostiquer l'existant

Voir page 10

Avec leur grille d'évaluation, Salim, Adèle et quelques enseignants parcourent leur établissement pour établir un état des lieux précis, support des possibles. Ils interrogent aussi des élèves.

3

Mobiliser une équipe

Voir page 11

Salim réunit un groupe d'enseignants de disciplines artistiques, d'assistants d'éducation et d'animateurs pour monter le projet. En sus des visites du FRAC organisées avec toutes les classes de troisième du collège, le groupe souhaite que les élèves puissent rendre compte de cette expérience artistique singulière.

Grâce à l'aide de Martin du service culture et patrimoine de la ville qui a contacté les services de la DRAC, Adèle dispose de quelques noms d'artistes qui pourraient être intéressés. Après plusieurs appels et une réunion du groupe projet, Adèle, Damien et les autres enseignants d'élémentaire impliqués choisissent l'artiste qui s'installera en novembre prochain dans l'école.

4

Calibrer les objectifs Définir le plan d'actions Impliquer les usagers

Voir page 12

Les enseignants interrogent leurs élèves en leur demandant sous quel format ils aimeraient pouvoir faire un compte-rendu des visites. Un article à la manière du journal local, une fresque, une expo photo, un podcast : les idées fusent et semblent revêtir des formes très variées. D'autres enseignants s'associent au projet (français, EPS, technologie, SVT), ils aideront les élèves à formaliser leurs compte-rendus créatifs en créant des groupes qui mélangent plusieurs classes. L'idée d'une exposition pour clore le projet commence à émerger dans l'esprit du groupe projet.

Face à l'enthousiasme des équipes et aux remontées du travail réalisé avec les élèves, Adèle, Damien et ses collègues décident des modalités de déroulé de la résidence : 12 ateliers répartis sur 3 mois ! La thématique environnementale semble tenir à cœur du musicien choisi par l'équipe projet : c'est décidé, pour inspirer les élèves, des ateliers auront lieu dans la salle polyvalente et d'autres dans les espaces verts qui entourent l'école.

5

Réaliser le plan d'actions Impliquer les usagers

Voir page 12

Pendant les mois de septembre à décembre, les ateliers de préparation aux visites du FRAC se succèdent au CDI : les élèves recensent le matériel dont ils ont besoin pour devenir des témoins reporters de la création artistique locale. Pendant ce temps, des cimaises et un système de sonorisation sont installés dans le hall d'accueil du collège pour le préparer à l'accueil de l'exposition. Au printemps, l'exposition multiforme est organisée pour donner à voir aux parents le résultat de ce partenariat artistique.

Le conseil municipal, sous l'impulsion de ce projet, en profite pour proposer le réaménagement partiel du parc qui borde l'école. Une structure en gradins en forme d'arc de cercle est installée par les services techniques. Ombragée, elle permettra aux promeneurs comme aux enseignants de profiter d'un cadre apaisé et propice à la création.

6

Évaluer l'impact du projet

Voir page 10

A la fin de l'année de mise en place des dispositifs, Salim et Adèle sollicitent à nouveau les équipes et les élèves pour faire un retour d'expérience et repérer les améliorations possibles pour un prochain projet.

2

Diagnostiquer l'existant

6

Évaluer l'impact du projet

En amont d'une intervention sur le bâti, la contextualisation l'école ou de l'établissement scolaire est bienvenue. L'identification des ressources du territoire ouvre sur la possibilité de liens et d'échanges entre l'École et son territoire. La présence d'équipements publics alentour aura potentiellement une influence sur les projets à développer. Doivent être recensés : les équipements de lecture publique (médiathèques, ludothèques, bibliothèques), les musées, les centres d'archives, les lieux de mémoire, les salles de spectacles, les scènes conventionnées, galeries d'exposition et les autres équipements spécifiques dédiés aux pratiques artistiques ou aux activités transversales liées à l'éducation artistique et culturelle (EAC). En complément, l'évaluation des espaces existants et mobilisés au sein de l'école ou de l'établissement dans le cadre d'activités artistiques et culturelles est nécessaire ; elle permettra d'identifier les espaces mobilisables pour le développement de l'éducation artistique et culturelle. Si des aménagements des espaces scolaires sont réalisés, une évaluation, à partir de 12 mois après leur inauguration est opportune, afin de **mesurer les avancées en termes d'appropriation des élèves et de développement de leurs pratiques artistiques et expériences culturelles**. Pour évaluer la **pertinence des actions**, les critères suivants peuvent être analysés :

CE QUE J'OBSERVE	LES CRITÈRES D'ÉVALUATION	COMMENTAIRES
Utilisation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> Investissement hebdomadaire des espaces aménagés ou créés par les enseignants des disciplines artistiques et enseignants d'autres disciplines → élevé Utilisation par l'équipe éducative hors enseignants spécialisés plusieurs fois par mois → élevé Utilisation par l'équipe éducative une à plusieurs fois par trimestre → intermédiaire Utilisation par l'équipe éducative rarement / jamais → faible 	
Utilisation autonome	<ul style="list-style-type: none"> Développement des groupes, clubs et associations d'élèves en vue de pratiques artistiques et culturelles hors temps scolaire → élevé Utilisation libre par des élèves tous les jours / plusieurs fois par semaine → élevé Utilisation par des élèves une fois par semaine → intermédiaire Utilisation par des élèves rarement / jamais → faible 	
Adhésion des publics	<ul style="list-style-type: none"> Forte mixité des publics directement ou indirectement mobilisés par la démarche → élevé Le dispositif ne semble profiter qu'aux élèves → intermédiaire Seule une partie des élèves est mobilisée par le projet → faible 	
Investissement du groupe projet après un an	<ul style="list-style-type: none"> Groupe projet toujours investi voire agrandi (autres enseignants, animateurs, élèves, établissements) dans les présentations, animations, renouvellements voire élargissements des dispositifs → élevé Groupe d'adultes investi (professeurs, animateurs) dans les présentations, animations, renouvellements voire élargissements des dispositifs → intermédiaire Petit groupe (< 3 pers.) ou absence de groupe investi dans les présentations, animations, renouvellements des dispositifs → faible 	

Mobiliser une équipe

■ Pour porter le projet le temps de sa conception, puis de sa réalisation et s'assurer de sa pérennité, il est nécessaire de **constituer une équipe sous forme de groupe projet**. Celui-ci peut rassembler :

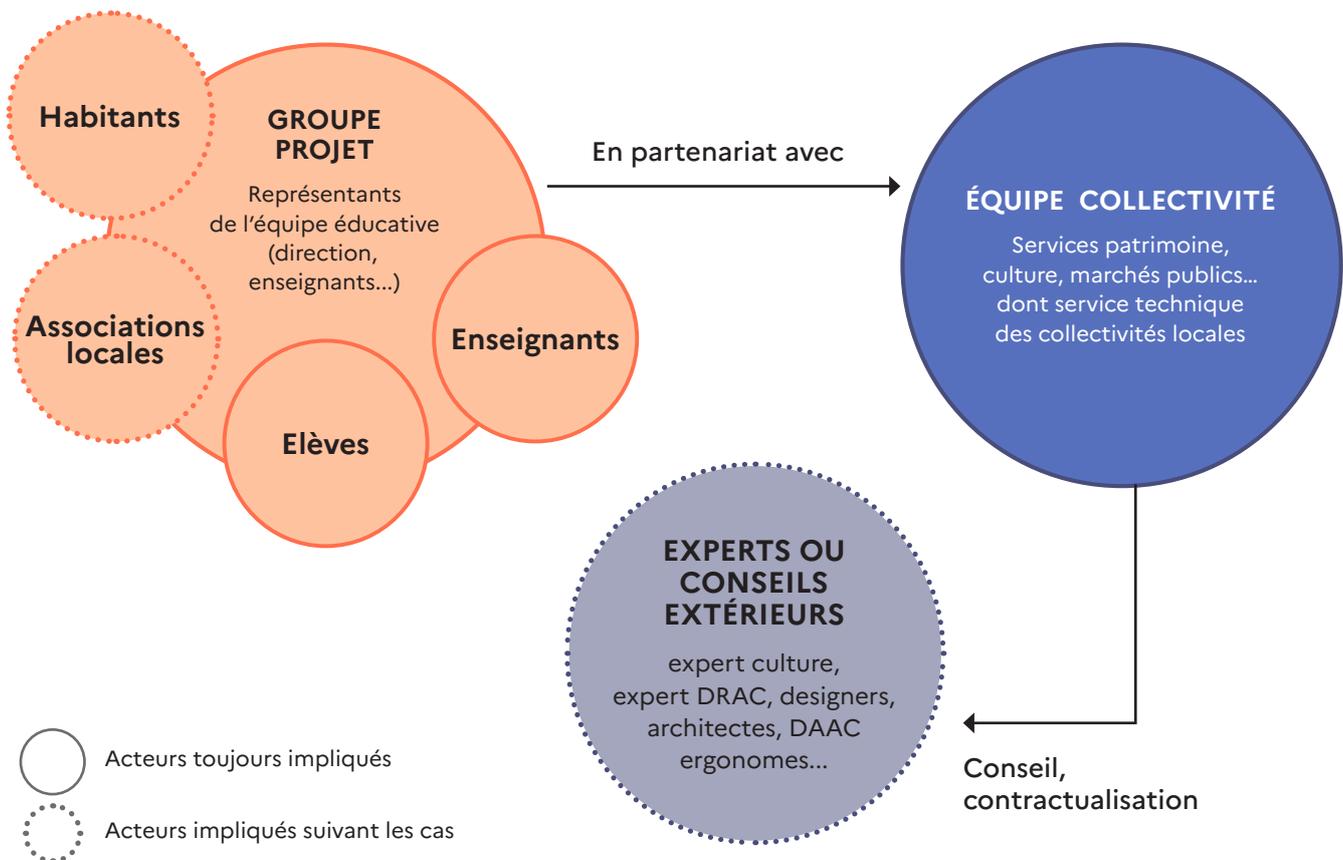
- le directeur d'école ou le chef d'établissement,
- le référent culture de l'établissement,
- quelques membres de la communauté éducative : enseignants dont en premier lieu les professeurs impliqués dans le champ artistique, animateurs périscolaires dans le premier degré, personnels administratifs, agents techniques ou gardiens lorsqu'ils sont présents dans l'enceinte scolaire.

■ En sus de ce groupe de travail, il est conseillé de mobiliser ponctuellement ou en continu :

- les élèves ou leurs représentants,
- une représentation plus large de la **communauté éducative**,
- les associations socioculturelles, culturelles et artistiques locales,
- les parents et les habitants ou leurs représentants.

■ **Les techniciens et experts des collectivités** : services des sports, patrimoine, urbanisme, marchés publics... Ces agents de la collectivité sont susceptibles d'apporter les éléments de diagnostic nécessaires pour valider des éléments de faisabilité du projet sur les sujets de structure, de sécurité, de nature des revêtements, etc. et s'impliquer dans la réalisation de celui-ci.

■ Ponctuellement, ces techniciens peuvent faire appel à **des experts ou prestataires extérieurs** pour accompagner la démarche de projet ou solliciter un avis.



4

5

Impliquer les usagers

POURQUOI MOBILISER LES USAGERS ?

Placer les usagers et utilisateurs au centre du projet de développement de la créativité, de l'éducation artistique, culturelle, scientifique et mémorielle de l'Ecole permet d'interroger les objectifs et solutions avancées tout au long du processus de projet, mais aussi de le pérenniser dans le temps long. Une démarche collaborative élargie favorise :

LE PORTAGE COLLECTIF DU PROJET

permettant de concevoir l'espace comme «un bien commun» au service d'une communauté

UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES ATTENTES

dont en premier lieu celles des usagers et utilisateurs, de façon à co-construire des solutions adaptées

UNE APPROPRIATION DES AMÉNAGEMENTS À LA FIN DU PROJET

de façon à garantir leur pérennité, chacun étant sensibilisé à travers la démarche à la question de l'entretien



IMPLIQUER LES ÉLÈVES

Dans un projet relatif aux pratiques artistiques et culturelles, l'implication des élèves est indubitablement source d'éléments intéressants. Le questionnement des élèves permet de **mieux appréhender leurs besoins et d'en tenir compte**, d'autant que le degré de proximité des élèves aux disciplines artistiques et à la culture en général est très variable au sein d'un même établissement. La participation des élèves peut aussi s'envisager comme un **chantier artistique** dans l'établissement : conception et réalisation de peintures murales, de sculptures, mise en place d'une signalétique, etc. Dans ce cas, un groupe d'élèves peut élaborer un véritable projet durant plusieurs mois de l'année scolaire, sous la houlette d'un enseignant et/ou d'un artiste ou artisan. Une fois l'acte de création terminé, la participation des élèves aux **actions de mise en valeur du projet** réalisé est également bienvenue, le **vernissage** et l'**inauguration** de l'œuvre ou du dispositif créé étant susceptibles de créer un fort **sentiment d'appartenance** et d'attachement à la démarche entreprise s'il sont co-organisés par les élèves.

LA TRANSPARENCE, RÈGLE INCONTOURNABLE DE LA CONCERTATION

Une communication claire et fluide constitue un facteur clef de réussite d'un processus de concertation. En premier lieu, les règles du jeu de la concertation doivent être très clairement exprimées. Elles définissent :

- les questions posées,
- le calendrier du projet et son articulation avec les actions de concertation,
- les circuits de décision,
- les modalités de restitution des résultats.

LES OUTILS DE LA CONCERTATION

Le panel des outils de concertation à disposition est large et ne cesse de s'étoffer. Leur mobilisation ne peut pas se faire de manière indifférenciée ; il s'agit de choisir l'outil le plus en phase avec les besoins de la démarche souhaitée. Certains d'entre eux peuvent être listés :

OUTIL	MODALITÉ	PUBLIC VISÉ	QUAND ?
ENTRETIEN	Les entretiens les plus approfondis sont semi-directifs voire non directifs, et sont menés hors du cadre d'observation. Individuels ou collectifs, ils peuvent durer plus d'une heure. Ils servent à évaluer les attentes et objectifs. Des entretiens à la volée peuvent être réalisés en appui d'un diagnostic pour étayer une vision partagée.	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe éducative • Référent culture • Élus et techniciens de la collectivité 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Évaluer les attentes 2 Diagnostiquer 4 5 Impliquer les usagers 6 Évaluer
QUESTIONNAIRE	Ouverts ou fermés, des questionnaires peuvent être montés à différents moments du projet (diagnostic, construction de solutions, évaluation) et administrés en présentiel ou sur support en ligne.	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe éducative • Élèves 	<ol style="list-style-type: none"> 2 Diagnostiquer 4 5 Impliquer les usagers 6 Évaluer
ATELIER DE TRAVAIL	D'une jauge de maximum 10 personnes, l'atelier de travail permet de co-construire les solutions à mettre en œuvre dans le cadre du projet. Il peut s'appuyer sur des supports élaborés ad hoc en fonction des questions posées.	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe éducative • Élèves • Habitants • Élus et techniciens de la collectivité • Professionnels et partenaires impliqués 	<ol style="list-style-type: none"> 4 Définir le plan d'actions 4 5 Impliquer les usagers
RÉUNION COLLECTIVE	La réunion collective permet de rassembler un effectif de plus de 25 personnes. Suivant les phases du projet, elle permet d'informer, de présenter des résultats, voire de travailler ou d'approfondir des points en débat.	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe éducative • Élèves • Habitants • Élus et techniciens de la collectivité • Professionnels et partenaires impliqués 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Évaluer les attentes 2 Diagnostiquer 4 5 Impliquer les usagers 6 Évaluer
EXPOSITION	L'exposition a pour objectif majeur de communiquer et d'informer sur le projet. Enrichie de dispositifs d'annotations ou d'un livre d'or, elle est susceptible de donner lieu à une prise d'avis complémentaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe éducative • Élèves • Habitants 	<ol style="list-style-type: none"> 2 Diagnostiquer 4 Impliquer les usagers
PROTOTYPAGE	Avant de réaliser un aménagement définitif, des essais peuvent être réalisés et testés auprès d'usagers. Ces essais peuvent prendre la forme de dessins au sol, de structures provisoires, de jeux de rôles, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe éducative • Élèves 	<ol style="list-style-type: none"> 5 Réaliser le plan d'actions

7

Définir le plan d'actions



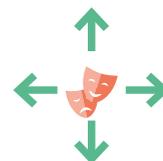
Découverte du monde



Expression personnelle



Rencontre d'autrui



Appropriation de l'environnement

Exemples d'actions aux usagers

	Découverte du monde	Expression personnelle	Rencontre d'autrui	Appropriation de l'environnement
FICHE N°01 Echanger avec un professionnel de la culture	●	●	●	●
FICHE N°02 Créer une galerie d'art	●	●	●	●
FICHE N°03 Proposer une résidence d'artiste	●	●	●	●
FICHE N°04 Valoriser le patrimoine et les espaces de l'École	●	●	●	●
FICHE N°05 Pratiquer les arts vivants hors temps scolaire	●	●	●	●
FICHE N°06 Découvrir le monde des médias	●	●	●	●
FICHE N°07 Créer et animer un ciné-club	●	●	●	●
FICHE N°08 Élargir sa culture culinaire	●	●	●	●
FICHE N°09 Lire partout, tout le temps	●	●	●	●
FICHE N°10 Mener un chantier artistique dans l'établissement	●	●	●	●
FICHE N°11 Promouvoir la culture scientifique et technique	●	●	●	●
FICHE N°12				
Votre fiche ?				



Découverte
du monde

+++



Expression
personnelle

+



Rencontre
d'autrui

+++



Appropriation de
l'environnement

+

FICHE N°01

Échanger avec un professionnel de la culture



La **rencontre** avec un artiste, un architecte, un artisan... permet à l'art d'être incarné et offre à l'élève la possibilité de découvrir et d'échanger sur l'ensemble du **processus de création**. Le rapport direct à l'artiste éclaire les élèves sur la signification de son œuvre, **aiguisé leur regard critique** et enrichit leur capacité d'appréhension de l'art.

La rencontre peut également se poursuivre par une seconde rencontre hors les murs, par des échanges par messages électroniques ou lettres permettant de suivre l'actualité de l'artiste, par la participation à une représentation ou une exposition, etc.

LOCALISATION : hall, bibliothèque scolaire, salle de musique, salle polyvalente

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Définition du projet pédagogique par l'enseignant dans le cadre du projet d'école ou d'établissement.
- Autorisation par le directeur d'école ou le chef d'établissement.
- Recherche de professionnels de la culture pouvant être mobilisés (voir l'application ADAGE qui permet d'identifier des artistes et de les contacter).
- Prise de contact auprès de l'artiste directement ou d'une structure intermédiaire telle que des associations d'artistes, maison des auteurs, ou de la direction culture de la collectivité.
- Préparation de l'intervention : objectifs de la séquence, modalités de mise en œuvre.
- Mobilisation de la part collective du Pass Culture dans le second degré, en lien avec le partenaire.
- Signature d'une convention dans le cadre d'interventions régulières.

POINTS DE VIGILANCE

- Être attentif à la jauge du lieu d'accueil de la rencontre, notamment en lien avec le nombre d'artistes accueillis (auteur, troupe, etc.)
- Avoir en tête les contraintes techniques du lieu d'accueil (emplacement dans l'école ou l'établissement, retrait vis-à-vis des flux de circulation, mobilier ou équipement bruyant, etc.)
- Les besoins des artistes accueillis, très variables selon la discipline, doivent être pris en compte dans le choix du lieu : sonorisation, mise en lumière, occultation, etc.

FOCUS

Rencontrer le professionnel de la culture en dehors de son lieu de travail

En mobilisant la salle polyvalente ou la salle de pratiques sportives, il est possible d'accueillir un chorégraphe et sa troupe. Les élèves ont alors l'opportunité d'approcher la danse par le prisme des professionnels qui la font au quotidien. Une mini-représentation suivie d'un atelier et d'une session de questions-réponses se prête particulièrement bien à cette rencontre.



MODALITÉS D'ORGANISATION

- Avec l'appui de membres de l'équipe éducative.
- Sur une demi-journée ou journée complète une ou plusieurs fois au cours de l'année scolaire dans le cas d'un atelier de partage des pratiques.



Découverte
du monde

+++



Expression
personnelle

+



Rencontre
d'autrui

++



Appropriation de
l'environnement

++

FICHE N°02

Créer une galerie d'art



La galerie d'exposition permet à un établissement de proposer à la communauté scolaire une immersion dans une exposition organisée avec des élèves, de découvrir des œuvres artistiques, de partager une expérience sensible, de communiquer autour de créations artistiques et d'élargir son horizon culturel, en familiarisant les jeunes à la fréquentation d'œuvres et de structures culturelles. Les espaces lieux de rencontre avec l'œuvre d'art (E-LRO) créent dans l'école ou l'établissement des rendez-vous artistiques réguliers qui viennent animer la vie culturelle. Des prêts peuvent éventuellement y prendre place sous conditions de sécurisation des œuvres. Ces prêts font appel à des structures culturelles : centres d'art, musées, artothèques parfois présentes dans les médiathèques municipales, voire des galeries, collectionneurs ou artistes du territoire. Les musées développent aussi très souvent des kits de médiation associés à des œuvres.

LOCALISATION : hall, bibliothèques scolaires, circulations, salle polyvalente, salle de restauration, cour de récréation, salle de classe dédiée.

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE

- Expositions ponctuelles ou permanentes, accessibles librement ou de manière encadrée.
- Mise en valeur d'œuvres et productions des élèves ou d'œuvres extérieures, prêtées par des structures.
- Installation d'une œuvre pérenne dans les lieux de circulation ou de récréation, accessible librement.
- Communication adaptée au sein voire en dehors de l'école ou l'établissement.
- Les œuvres issues du 1% artistique et présentes dans l'école ou l'établissement peuvent constituer un point de départ des réflexions.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Recours aux dispositifs existants (Eduscol « la Fabrique du regard », Eduscol « Le MuMo », réseaux de galeries pédagogiques dans certaines académies) comme première piste pour les projets d'exposition en milieu scolaire.
- Consultation des fiches #13 - E_LRO et Quid #8 du site Archiclasse pour nourrir la réflexion.
- Consultation des appels à projets lancés par les délégations académiques à l'action culturelle (DAAC), donnant accès à des partenariats et financement.
- Rapprochement, dans une logique de partenariat, des services culturels du territoire, des musées locaux fonds régional d'art contemporain (FRAC), galeries d'art, artothèques, etc.
- Choix du lieu d'implantation, pouvant nécessiter une préparation préalable : murs blancs pour exposition et/ou projection, ajustement de la luminosité, installation de cimaises, équipement sonore...

FOCUS

La mini-galerie dans la circulation

Espace dédié à la présentation des productions des élèves, au sein des espaces scolaires, la mini-galerie invite le spectateur à prendre le temps de regarder, d'explorer les différentes productions présentées. Elle peut aussi être dédiée à l'affichage de reproductions de tableaux classiques, renouvelé régulièrement. A minima, elle peut être matérialisée par un mur coloré, ou blanchi, un décrochement dans un espace de circulation, une alcôve, entre deux poteaux... sans toutefois gêner les flux d'élèves et les cheminements de secours.



POINTS DE VIGILANCE

- Privilégier la co-construction en définissant en amont le cadrage du projet : lieu, temporalité, acteurs et élèves concernés.
- En cas de prêt d'œuvres ou de reproductions, la spécification des conditions de gardiennage et de sécurisation est un pré-requis (qui peut induire le besoin d'un espace de stockage dédié).



Découverte
du monde

++



Expression
personnelle

+++



Rencontre
d'autrui

+++



Appropriation de
l'environnement

++

FICHE N°03

Proposer une résidence d'artiste



A la croisée des chemins entre **tremplin de création pour les artistes émergents** et **éducation culturelle et artistique**, les projets de résidence artistique dans les écoles et établissements scolaires sont l'opportunité d'**organiser la rencontre entre élèves et artistes** (troupes de théâtre, danse, cirque, musiciens, groupes et orchestres, auteurs, illustrateurs). Au travers d'**ateliers récurrents étalés sur plusieurs semaines**, l'artiste crée avec plusieurs classes une œuvre dans le contexte spécifique de l'école ou l'établissement scolaire dans lequel il ou elle intervient. Les élèves peuvent alors appréhender concrètement les **différentes étapes du processus de création**. En plus de créer du lien et de la proximité entre monde artistique et élèves, ce dispositif, en débouchant sur **une représentation finale**, peut faire de l'école ou établissement scolaire un lieu de promotion de l'art et de la culture en s'ouvrant à des **spectateurs extérieurs**.

LOCALISATION : hall, salle de musique, salle polyvalente, salle sportive, salle d'arts plastiques.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Consulter les offres proposées dans le cadre de la part collective du pass Culture et dans le cadre des appels à projet publiés sur l'application ADAGE.
- Dialoguer avec la structure culturelle (dans le cas d'une résidence d'auteur, penser au centre national du livre (CNL)) pour la co-construction du projet avec le ou les artistes et mobiliser l'ensemble du personnel pour favoriser une approche transdisciplinaire.
- Définir le projet : classes concernées, thématiques, attentes des participants.
- Décider des modalités d'organisation (temps, publics, restitutions...) et définir un équilibre entre temps de création et temps de transmission.
- Anticiper les aspects logistiques : le lieu d'accueil, la restauration, la signalétique, les temps forts...
- Rendre visible l'événement.

POINTS DE VIGILANCE

- Il est recommandé de rédiger une convention définissant les rôles, calendriers et engagements budgétaires de chacun des partenaires : l'école ou l'établissement est facilitateur, l'enseignant assure la dimension pédagogique, le ou les artistes mobilisés l'organisation générale de l'intervention et de la médiation artistique dans son ensemble.

FOCUS

Un vrai cirque à l'École

Le spectacle organisé par la compagnie circassienne de la commune au sein du gymnase scolaire est l'occasion pour tous les élèves de participer. Pendant plusieurs mois, ils travaillent les décors, l'ambiance musicale et lumineuse avec les artistes ainsi que les affiches de l'événement, qu'ils mettront en valeur sur le parvis et les tableaux d'affichages municipaux. Ils s'initient aussi dans le gymnase à de premiers exercices d'équilibre sur des ballons et au trapèze.



MODALITÉS D'ORGANISATION

Pour la mise en place d'une résidence d'artistes, de nombreuses ressources existent pour faciliter la structuration de l'intervention souhaitée :

- Circulaire n° 2010-032 du 5-3-2010 parue au Bulletin officiel n° 10 du 11 mars 2010 sur la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes.
- Guide des bonnes pratiques de la résidence en milieu scolaire, publié par la Région Bretagne en mars 2021.



Découverte
du monde

++



Expression
personnelle

+++



Rencontre
d'autrui

++



Appropriation de
l'environnement

+++

FICHE N°04

Valoriser le patrimoine et les espaces de l'École



L'identité d'un espace et a fortiori d'un espace scolaire se construit à partir de la définition portée par un groupe, ainsi que par son histoire. La communauté éducative dans son ensemble peut ainsi rendre visible son activité dans les espaces scolaires à travers un processus d'appropriation et de mise en valeur de ce patrimoine. **Trouver un nom** pour chaque espace, **développer une signalétique** à travers un **choix de typographie et de couleurs** conduit à créer une identité visuelle, spatiale, architecturale, à laquelle chacun peut adhérer. Des pictogrammes peuvent permettre de communiquer visuellement, donner des indications sur les règles à respecter, des conseils pour s'organiser ; la matière sonore peut être travaillée au travers du choix de musiques rythmant la journée ; des supports de mémoire (plaques, sculptures) peuvent ancrer l'école ou l'établissement dans son Histoire...

LOCALISATION : hall, circulations, salle polyvalente, salle de restauration, cour de récréation.

PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- **Un parcours** peut être créé à travers une signalétique, un chemin. Le graphisme peut être support d'une expérience ludique : flèches, pointillés façon carte au trésor, pictogrammes au sol, mots au plafond, messages au mur. Ces messages et citations cultivent la curiosité, et contribuent à valoriser la culture française.
- **Un espace thématique** présentant une ambiance, une atmosphère en lien avec les références des élèves ou l'axe du projet : un espace d'aventure, de voyage, de découverte, un laboratoire expérimental, créatif, un labyrinthe... Cela peut constituer l'occasion de valoriser la culture française, par exemple en recréant et exposant dans le hall des silhouettes inspirées de l'oeuvre d'un grand couturier français, en inscrivant des citations d'auteurs classiques ou des théorèmes scientifiques sur les murs ou les marches d'un escalier.
- Des actions de **découverte et de mise en valeur de la qualité architecturale et/ou patrimoniale** du bâti de l'école ou établissement scolaire, accompagné d'actions de mise en valeur de l'Histoire de celui-ci (archives...).

FOCUS

Travailler les seuils

Dans le couloir ou à l'extérieur, un bon usage de la couleur permet de préparer à l'entrée, de signaler l'arrivée dans le lieu. Par ailleurs, l'incorporation de représentations artistiques ou citations, inscrites grâce à des typographies particulières, peut annoncer l'entrée dans un espace thématique dédié aux arts, à la littérature, aux sciences, aux sports... Dans la salle de classe, afficher des références, mettre des images donne de la singularité au lieu.



POINTS DE VIGILANCE

- Pour le confort de lecture et de déchiffrage des affichages, veiller à leur dimension et à leur positionnement (notamment dans la salle de classe).

MODALITÉS D'UTILISATION

- Dans le cas d'affiches (schémas, tableaux, etc.) pouvant être décrochés, veiller à la résistance des matériaux.
- Les frises et autres affichages dans les circulations nécessitent une protection particulière (plexiglas, vernis) pour résister aux frottements induits par les flux accueillis dans ces espaces.



Découverte
du monde

++



Expression
personnelle

+++



Rencontre
d'autrui

++



Appropriation de
l'environnement

++

FICHE N°05

Pratiquer les arts vivants hors temps scolaire



Les rythmes scolaires permettent de développer une offre d'activités périscolaires auxquelles les élèves peuvent avoir accès, dont une part s'inscrit dans le champ de la culture artistique : **chant, pratique d'un instrument de musique, théâtre et danse** peuvent prendre place dans les espaces scolaires, sous condition de bonne gestion.

L'articulation entre l'enseignement dispensé sur le temps scolaire et les activités du temps périscolaire pourra s'inscrire dans le cadre d'un projet éducatif, en particulier le **projet éducatif territorial (PEDT)** qui permet aux acteurs concernés d'assurer une cohérence dans les activités proposées aux élèves et une continuité éducative, avant, pendant, et après la classe.

LOCALISATION : salle de classe, atelier, salle d'éducation musicale, salle polyvalente, espaces extérieurs.

PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Utilisation de la salle polyvalente par des associations locales.
- Utilisation des ateliers pendant les vacances scolaires et temps périscolaires, avec un encadrement par le service jeunesse de la collectivité, des associations locales ou d'éventuels artistes en résidence.
- Dans le second degré, mise à disposition des élèves et/ou internes de la salle de musique ou de la salle polyvalente pour les pratiques musicales individuelles en dehors des temps scolaires, pause méridienne comprise. Il est également possible d'en donner l'accès sous conditions aux groupes de musique formés par les élèves.

POINTS DE VIGILANCE

- Les espaces mobilisés doivent bénéficier d'accès indépendants pour qu'ils puissent fonctionner en dehors des temps scolaires.
- L'aménagement des locaux doit permettre la présence d'espaces de stockage différents pour les usagers extérieurs.
- La nature des activités doit être bien définie pour que l'espace soit le plus adapté possible. En particulier, les activités musicales doivent se dérouler dans des espaces acoustiquement performants.

FOCUS

Faire de l'école un Minimixe

Dispositif spécifique monté avec les acteurs culturels du territoire, le Minimixe est proposé aux élèves dans une logique de transmission ludique sur les temps scolaires et périscolaires. L'école accueille ainsi associations et artistes au sein même des espaces scolaires, dont en premier lieu la bibliothèque scolaire. Les propositions artistiques gagnent à être mises en résonance avec les actions pédagogiques annuelles déjà validées.



MODALITÉS D'UTILISATION

- **Temporalité** : trimestriel, semestriel.
- Investissement encadré par l'équipe éducative sur les temps scolaire ou périscolaire pour les projets liés aux disciplines scolaires.
- Investissement libre et surveillé pour les espaces mis à disposition des élèves pour leur pratique musicale plus spontanée.



Découverte
du monde

+++



Expression
personnelle

+++



Rencontre
d'autrui

+++



Appropriation de
l'environnement

++

FICHE N°06

Découvrir le monde des médias



Dans un monde où les médias sont de plus en plus diversifiés, où le flux d'informations à disposition est en renouvellement permanent, **comprendre la fabrication et la diffusion d'une information** est capital.

Par l'éducation aux médias et à l'information (EMI), l'élève développe son esprit critique et acquiert la capacité de chercher, recevoir, produire et diffuser des informations à travers les différents médias : **télévision, radio, presse écrite, web, réseaux sociaux**. La plupart des établissements scolaires disposent aujourd'hui de leurs propres sites et pages sur internet. Ces outils sont souvent mobilisés pour une communication tournée vers l'extérieur, mais une **communication interne** peut également être développée autour de la vie culturelle, des événements internes...

LOCALISATION : bibliothèque scolaire, salle informatique, salle de cours, salle polyvalente.

PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE

- Création d'un studio média (équipé de matériel de captation, d'un fond vert, d'un espace insonorisé).
- Atelier de découverte des médias.
- Animation d'un kiosque presse.
- Publication du journal de l'école.
- Création d'une webradio, d'un podcast.
- Diffusion d'informations via des écrans numériques ou supports d'exposition.

MODALITÉS D'UTILISATION

■ **Temporalité** : actions ponctuelles durant les heures de classe, organisation plus pérenne répartie tout au long de l'année pour les projets plus conséquents.

- Pour une utilisation en bonne intelligence des outils et espaces mis à disposition, définir les plages d'accès à la salle « médias » lorsqu'elle existe.
- A noter que des installations de ce type peuvent aussi être mobilisées pour du montage lié à de la création musicale ou audiovisuelle.
- Pour inspiration, consulter le vadémécum EMI du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ou le guide Webradio du CLEMI.

FOCUS

Une radio lycéenne sur internet

Pour accompagner le souhait d'un groupe d'élèves de réaliser des émissions radiophoniques, l'établissement propose de se doter de moyens matériels techniques et d'accompagner la création d'une webradio. Un groupe référent associant élèves et représentants de l'équipe pédagogique vient encadrer et assurer la pérennité du projet. Les objectifs, la cible et la tonalité (information, humour, sujets de société, vie étudiante...) définis, le groupe d'élèves s'attache alors à produire le contenu.



POINTS DE VIGILANCE

- Les temps de production, voire de diffusion et de suivi peuvent être chronophages pour les journaux, radios et webradios, veiller à l'accompagnement des élèves investis.
- Sécurisation indispensable du matériel de captation et de production dans des mobiliers ou espaces de stockage sous clé.
- Vigilance accrue recommandée concernant le respect et la protection de la vie privée des élèves médiatisés (des modèles d'autorisation sont à télécharger sur la plateforme Eduscol).



Découverte
du monde

+++



Expression
personnelle

+



Rencontre
d'autrui

++



Appropriation de
l'environnement

+

FICHE N°07

Créer et animer un ciné-club



Les œuvres cinématographiques sont à la fois un levier d'éducation à l'image animée et un discours sur le monde, ses évolutions et ses représentations.

Les salles de cinéma constituent les lieux privilégiés pour la découverte des films, dans des conditions optimales et inégalées pour une expérience collective. La création d'un ciné-club en établissement offre aux élèves une opportunité supplémentaire, en marge de la fréquentation des salles de cinéma, de découvrir des œuvres tout en développant des compétences transversales (engagement, organisation, programmation, travail collectif...).

LOCALISATION : salle de classe, bibliothèque scolaire, salle polyvalente, hall, auditorium.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Mobiliser des adultes référents au sein de l'établissement et un groupe d'élèves volontaires pour l'organisation et la gestion du club (trésorerie, secrétariat, présidence).
- Définir une périodicité afin de réserver sur l'ensemble de l'année les créneaux d'occupation de la salle investie, les temps d'échange publics et les événements impliquant la mise en place d'une logistique spécifique (matériel, collation, accueil d'un artiste).
- Investir dans un équipement adéquat (vidéoprojecteur, écran, rideaux occultants pour adapter une salle à la projection) et du mobilier confortable.

FOCUS

Animer un ciné-club

Diverses approches peuvent être envisagées en amont de la création d'un ciné-club, et orchestrées sur l'année : visionnage de films, suivi d'un parcours en salle, production de critiques, participation à un jury, conception et fabrication (écriture, réalisation, montage, etc.), rencontres avec des professionnels.

L'équipe du ciné-club organise régulièrement des séances proposant des présentations et des débats sur les films projetés. Les séances sont réservées aux adhérents et à leurs invités.

POINTS DE VIGILANCE ET/OU RÉGLEMENTATION

- La mobilisation d'un adulte référent au sein du corps enseignant est fortement recommandée pour assurer la pérennité du club.
- Pour l'utilisation des œuvres protégées, le respect des droits d'auteur est à respecter en lien avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de Musique (SACEM).
- Privilégier les diffusions en version originale sous-titrée en français (VOSTFR). Le parrainage ou partenariat avec une salle de cinéma de proximité est recommandé.
- Mobilisation possible de la part collective du Pass Culture pour organiser la rencontre avec un intervenant.
- Pour inspiration, consulter les vadémécum du ministère de l'éducation nationale au sujet de la création et de l'animation de ciné clubs.



MODALITÉS D'UTILISATION

- **Temporalité** : organisation de sa gestion par les élèves sur l'année.
 - Organisation d'événements réservés au club et éventuellement d'événements ouverts aux autres élèves et personnel de l'établissement.
 - La sécurisation du matériel passe notamment par la possibilité de fermeture des locaux utilisés (éventuelle salle de projection) ou par le rangement sous clé de l'équipement. Pour plus de praticité, les clés sont détenues par le personnel encadrant et/ou la vie scolaire.



Découverte
du monde

+++



Expression
personnelle

++



Rencontre
d'autrui

+++



Appropriation de
l'environnement

++

FICHE N°08

Elargir sa culture culinaire



L'alimentation est un patrimoine vivant, une culture commune faite de partage et d'échanges. Le patrimoine alimentaire et culinaire français comprend des éléments matériels et immatériels : la diversité des produits agricoles, l'excellence des pratiques et des savoir-faire développés par les professionnels du secteur, sont le reflet des terroirs. La dimension culturelle et patrimoniale de l'alimentation invite également à aborder les processus et les contextes (chimie, physique et mathématiques, histoire, géographie, anthropologie, sociologie, systèmes économiques) qui permettent d'aller à la rencontre d'autres cultures.

LOCALISATION : salle de restauration, atelier, hall, circulations.

PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Banquets culinaires célébrant la gastronomie prenant place dans le hall, les circulations ou la cour de récréation.
- Cours de cuisine collective avec un éclairage culturel au sein d'un atelier adapté ou dans les espaces de restauration de l'établissement.
- Utilisation du restaurant scolaire pour la découverte de spécialités de différentes régions (affichage de recettes sur les murs longeant l'entrée, dégustations).
- Accueil d'associations ou d'agriculteurs locaux pour faire connaître et sensibiliser élèves et personnels aux produits issus des fermes locales et aux métiers associés.

POINTS DE VIGILANCE ET/OU RÉGLEMENTATION

- L'investissement des espaces de restauration doit impérativement respecter les normes d'hygiène et de sécurité, notamment vis-à-vis des usages courants des lieux (restauration scolaire).
- Prévoir le nettoyage et la désinfection préalable et postérieure des espaces investis pour les ateliers cuisine.

FOCUS

Gastronomie : entre culture et géographie

Au travers de l'organisation de goûters partagés, d'ateliers de confection de plats et desserts du monde entier, l'école peut créer des ponts entre l'héritage culturel des élèves et la construction de leur imaginaire artistique et culturel.

Avec la possibilité de s'inscrire dans la semaine du goût, en partenariat avec les enseignements de géographie ou d'éducation culturelle et artistique, la gastronomie fait le pont entre plusieurs disciplines tout en faisant découvrir les gestes du cuisinier et du pâtissier aux élèves.



MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Temporalité** : Demi-journée, journée entière dans le cas du partage des pratiques, plus durablement pour une exposition.
- Possibilité d'ouvrir ces ateliers, événements et activités à la famille des élèves, notamment dans une perspective de transmission intergénérationnelle de l'héritage culturel et artistique.



Découverte
du monde

+++



Expression
personnelle

+



Rencontre
d'autrui

+



Appropriation de
l'environnement

++

FICHE N°09

Lire partout, tout le temps



La lecture présente à tous les niveaux scolaires, elle accompagne la vie de l'élève dans la **salle de classe**, et se poursuit dans la **bibliothèque scolaire**. Pour développer une pratique personnelle de la lecture, l'accès aux livres doit être facilité. Les quarts d'heure de lecture quotidiens, les lectures à haute voix, la remise d'un prix littéraire, les ateliers de lecture, la rencontre avec un auteur ou d'un illustrateur, un chocolat/café littéraire, des concours de lecture, des **expositions d'affiches**, des **boîtes à livres**... sont autant d'occasions pour les élèves de lire et de rendre compte de leur lecture par des écrits et des productions artistiques. En multipliant les points de découverte et de lecture, le livre est rendu plus accessible aux élèves.

LOCALISATION : salle de classe, salle polyvalente, bibliothèque scolaire, cour de récréation, circulations.

PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Mise à disposition d'ouvrages dans des espaces clés de l'établissement (circulation, accueil, salles de classe). Installation de mobilier confortable pour la lecture.
- Co-construction avec les élèves d'un « arbre à livres » ou d'une « boîte à livres » dans la cour de récréation.
- Accueil de parents et grands-parents conteurs, ou de conteurs professionnels, permettant la découverte de textes lus à haute voix par les élèves.
- Accueil d'auteurs ou d'illustrateurs.
- Diffusion de « bandes-annonces » de livres sur des écrans de l'établissement à l'issue d'une sélection du club de lecture.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Sur les temps scolaires sous la surveillance du professeur documentaliste, dans la salle de classe, les halls et circulations aménagés à cet effet, la cour pour les « quarts d'heure » dédiés à la lecture.
- Sur les pauses et temps scolaires dans des espaces accessibles en semi-autonomie (box vitré, petite salle de travail, foyer...).
- Hors temps scolaire et librement pour les bacs à livres, sous la supervision d'un responsable (animateur, surveillant) ou encore au travers d'initiatives telles que les « midis contés ».

FOCUS

Le Dragon de la lecture

Un dessin de dragon est installé le long d'une circulation, dans la salle polyvalente, le préau ou le hall de l'école. Ses écailles sont colorées en fonction des efforts consentis à la lecture par les élèves. Un livret est distribué aux élèves pour lancer le projet, puis une fiche de lecture à remplir chaque semaine : lorsqu'une partie du livre ou un livre complet est lu par un élève, celui-ci peut coller une petite ou une grande gommette pour colorer le dragon.

Le projet, principalement destiné aux élèves de maternelle et d'élémentaire, a pour objectif l'incitation ludique à la lecture.



POINTS DE VIGILANCE ET/OU RÉGLEMENTATION

- Pour faciliter le confort de lecture, les espaces dédiés à la lecture doivent disposer d'une bonne luminosité, préférablement, d'un confort acoustique favorable au calme et d'un mobilier confortable.
- La libre utilisation des ressources documentaires gagne à être associée à un certain degré de surveillance de la part des adultes encadrants pour que les fonds soient accessibles à tous les élèves.



Découverte du monde

+



Expression personnelle

+++



Rencontre d'autrui

++



Appropriation de l'environnement

+++

FICHE N°10

Mener un chantier artistique dans l'établissement



Donner aux élèves la possibilité d'investir leur école ou établissement par le biais de la création d'œuvres d'art est un levier d'appropriation des espaces. L'encadrement de ce processus par un artiste encourage tout particulièrement la découverte de l'art sous toutes ses formes. Plusieurs possibilités : mise en application de l'obligation du 1% artistique, résidence d'un artiste plasticien ou sculpteur...

LOCALISATION : hall, salle de restauration, foyer, circulations, cour de récréation, espaces extérieurs.

PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Réalisation d'une peinture murale dans la cour, dans le hall ou dans la salle de restauration, en mettant en avant un ou plusieurs personnages célèbres issus de l'histoire de France ou du territoire.
- Création de sculptures musicales dans la cour pour apprivoiser le vent.
- Création d'une sculpture collective faite de plusieurs pièces de céramique sous la houlette d'un artiste, sur le parvis de l'établissement.
- Composition d'un morceau de musique ou d'une chanson qui puisse devenir l'emblème de l'établissement et être utilisé pour remplacer la sonnerie de fin de cours.

POINTS DE VIGILANCE ET/OU RÉGLEMENTATION

- Il est recommandé de rédiger une convention définissant les rôles, calendriers et engagements budgétaires de chacun des partenaires : l'école ou l'établissement est facilitateur, l'enseignant assure la dimension pédagogique, le ou les artistes mobilisés l'organisation générale de l'intervention et de la médiation artistique dans son ensemble, la collectivité prend en charge les travaux ou aménagements dans le cas d'installations pérennes.

FOCUS

Une œuvre à plusieurs mains

Par la réalisation dans le hall d'entrée d'une peinture murale, composée de plusieurs parties, l'artiste invite les élèves et l'équipe pédagogique à créer tous ensemble. Les classes sont mobilisées à raison de deux heures par semaine pendant un mois et demi pour construire leur participation au projet sous l'œil attentif de l'artiste.



MODALITÉS D'ORGANISATION

- Investissement encadré par l'équipe éducative sur les temps scolaires ou périscolaires.



Découverte
du monde

++



Expression
personnelle

+



Rencontre
d'autrui

++



Appropriation de
l'environnement

+

FICHE N°11

Promouvoir la culture scientifique et technique



A la fois arts et sciences, les savoirs techniques tels que l'artisanat nous rappellent que la culture doit être appréhendée dans toute sa diversité. Le rapport des élèves aux matières scientifiques et techniques (sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie, mathématiques, sciences de l'ingénieur, technologie...) gagne à être enrichi par des projets transversaux faisant appel à plusieurs disciplines et, surtout, à la créativité des élèves..

LOCALISATION : hall, salle de classe, bibliothèque scolaire, foyer, salle polyvalente.

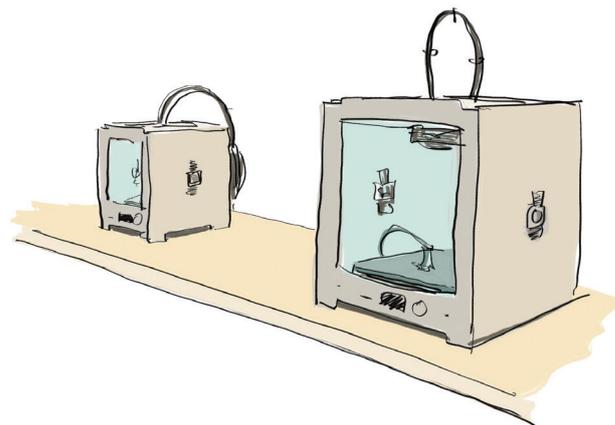
PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE

- Représentation de concepts mathématiques, physiques, chimiques... par des maquettes et/ou représentations en deux dimensions.
- Rencontre avec des artisans, professionnels de l'art (modélisation 3D, artistes plasticiens, sérigraphistes, imprimeurs...) pouvant mettre en avant les procédés (chimiques, physiques, informatiques, numériques...) mis en œuvre dans leur pratique artistique.
- Ateliers de prise en main d'outils, machines ou procédés techniques pouvant mener à la réalisation d'une œuvre.

FOCUS

Modéliser et fabriquer des objets

Sur le principe du fablab (contraction de l'anglais « fabrication laboratory », c'est-à-dire laboratoire de fabrication), la mise à disposition dans les écoles et établissements scolaires d'équipements de type imprimantes 3D offre l'occasion de faire des ponts entre création artistique et savoirs scientifiques et techniques. Dans le cadre de projets transversaux, la création d'objets à l'aide de modélisation et d'impression en trois dimensions permet aux élèves de manipuler des logiciels, d'appréhender des machines puis de mettre en valeur leur création.



POINTS DE VIGILANCE ET/OU RÉGLEMENTATION

- La manipulation des outils, machines ou éléments de procédés techniques de création par les élèves doit être précautionneusement encadrée, quel que soit le niveau scolaire des élèves impliqués.
- Il est recommandé de rédiger une convention définissant les rôles, calendriers et engagements budgétaires de chacun des partenaires : l'établissement est facilitateur, l'enseignant assure la dimension pédagogique, le ou les professionnels mobilisés l'organisation générale de l'intervention et de la médiation artistique et technique dans son ensemble ; la collectivité prenant en charge les travaux ou d'aménagements dans le cas d'installations pérennes.

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Sur les temps scolaires ou périscolaires (enseignants et animateurs volontaires).
- Demi-journée ou journée entière pour une rencontre.
- Ateliers récurrents (mensuels, trimestriels) pour un projet de co-création entre enseignants et élèves, potentiellement accompagné par la présence d'un professionnel.

Visites architecturales

À l'aide des explications et des outils de lecture élaborés par des agents de du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les élèves observent dans un premier temps l'édifice dans son contexte. Ensuite, par petits groupes, ils analysent une partie précise de la façade principale (socle / corps principal / toiture / ouvertures). Ils étudient la composition, le caractère patrimonial de la façade et évaluent l'ancienneté du bâtiment. De retour en classe, en autonomie, l'enseignant réalise un atelier de dessin ou des maquettes en trois dimensions.



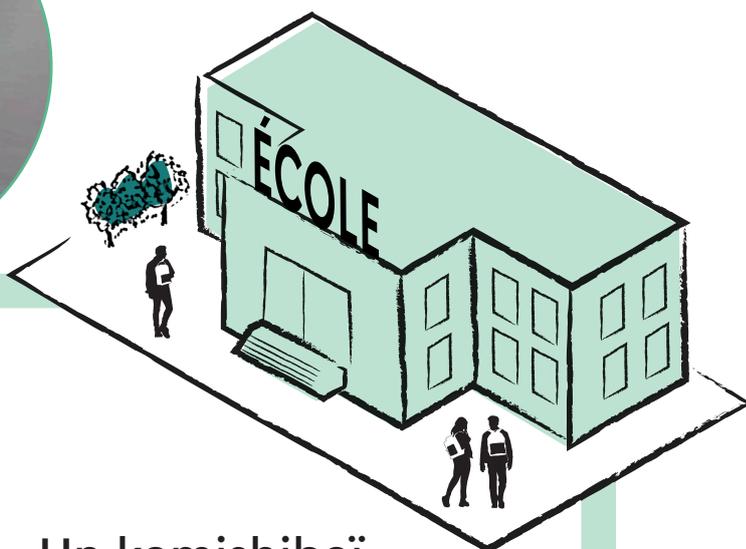
Un hall galerie d'art

Équipées de cimaises et d'un éclairage adapté, les circulations constituent souvent un espace propice au déploiement d'expositions, à condition de satisfaire aux sujétions de dégagements liés à la réglementation incendie.

Lycée public Julien Gracq Baupréau en Mauges (49) Epicuria architectes



Œuvre d'un élève du lycée dans la galerie haute.



D'autres informations disponibles sur le site <https://batiscolaire.education.gouv.fr/>

Une œuvre d'art dans la cour

Le projet de «Wampicôn» conçu par les artistes Patrick BERNIER et Olive MARTIN pour le 1% artistique du collège Jean Moulin d'Aubervilliers en 2017 a donné lieu à une résidence des artistes auprès des élèves. En plus de «Wampicôn», la sculpture manipulable dans la cour, un logiciel, le «Wampigraph 1.0», permet l'enrichissement de la collection de dessins diffusés par la Rivière (écran dédié) dans la bibliothèque scolaire.

Artistes : Bernier et Martin au Collège Jean Moulin, Aubervilliers



Un kamishibai dans la cour

Le kamishibai est une sorte de théâtre ambulant d'origine japonaise, où des conteurs livrent leurs histoires en faisant défiler des séries d'images dans un butai (petit théâtre en bois).

